

ASV Ardèche des Sources et Volcans
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le magazine de votre communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans



Projet Alimentaire Territorial (PAT) :
Entre actions et engagements



Services à la population :
Petite enfance, sport, vie locale...



Finances :
Décryptage du budget

Barnas - Burzet - Chirols - Fabras - Jaujac - Lalevade-d'Ardèche -
La Souche - Mayres - Meyras - Montpezat-sous-Bauzon - Péreyres -
Pont-de-Labeaume - Prades - Saint-Cirgues-de-Prades -
Saint-Pierre-de-Colombier - Thueys



Cher(e)s habitant(e)s,

Je suis très heureux de pouvoir vous transmettre ce nouveau bulletin d'information « Mag ASV » de notre communauté de communes.

Ce support a pour vocation de vous tenir informés de l'actualité de la communauté de communes, ses services, ses projets, ses travaux en cours ou à venir ainsi que nos réalisations récentes.

Cette année encore, grâce à une maîtrise et une gestion très rigoureuse du fonctionnement, sans aucune augmentation des impôts locaux, nous avons investi directement ou indirectement, plusieurs millions d'euros sur notre territoire pour les voiries, les aménagements de village, la fibre optique, la petite enfance, le sport ou encore le soutien par fond de concours attribué à chacune de nos 16 communes (60 000 euros par commune) pour des projets communaux, afin de continuer d'organiser et de structurer notre territoire.

Les deux nouvelles micro-crèches de Jaujac et Thueyts de 12 places chacune, rencontrent un vrai succès pour le plus grand bonheur de nos petits et des parents. Lumineuses, fonctionnelles, bien isolées et possédant de très beaux espaces verts extérieurs, elles répondent parfaitement aux objectifs de qualité que nous avions pour la petite enfance, en complément de notre crèche principale de Lalevade et ses 28 places.

D'une manière plus générale, les services de la communauté de communes sont à votre disposition au château de Blou à Thueyts, du lundi au vendredi (tél. 04 75 89 01 48 / www.asv-cdc.fr / [cdc@asv-cdc.fr](mailto:cde@asv-cdc.fr)).

Nos communes et notre communauté de communes restent la proximité immédiate pour nos habitants.

Je crois depuis toujours en l'avenir de notre territoire qui possède de formidables atouts et richesses naturelles, patrimoniales et humaines. Je serai toujours à vos côtés au quotidien pour défendre ce territoire d'exception et notre qualité de vie. Restons tous « émerveillés par l'Ardèche » !

Bien amicalement à vous,

Cédric D'IMPERIO,
Président de la communauté de communes
Ardèche des Sources et Volcans
Maire de Fabras

SOMMAIRE



ASV Ardèche des Sources et Volcans
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

12 rue du Pouget - Château de Blou
07330 Thueyts
04 75 89 01 48 | [cdc@asv-cdc.fr](mailto:cde@asv-cdc.fr)
www.asv-cdc.fr

Suivez-nous sur
 Facebook et Instagram @cdcasv

Bulletin d'information de la communauté de communes
Ardèche des Sources et Volcans N°9 - Été 2025
Directeur de publication : Cédric D'IMPERIO
Rédaction : Agents de la communauté de communes
Ardèche des Sources et Volcans
Conception et réalisation : Aurélie Auzas
Crédits photos : ©S.Bugnon : couverture ; p.2, p.20 | ©Sourcesvolcans : p.4 ; p.5
©Adobe Stock : p.23(drazen_zigic) ; p.24 | ©EDF : ©Laure-Malatray p.4
©CDC ASV
Impression : Fomboz Imprimerie
Tirage : 5000 exemplaires
Dépôt légal : Août 2025
N°ISSN : 3039-9521

ÉVÈNEMENTS



FORUM INTERCOMMUNAL DES ASSOCIATIONS
SAMEDI 06 SEPTEMBRE 10H-16H
A MONTPEZAT-SOUS-BAUZON



MARCHE DES CREATEURS ET DES PRODUCTEURS
SAMEDI 27 SEPTEMBRE 10H-17H
A NEYRAC-LES-BAINS

MOIS DE LA PETITE ENFANCE 0-6 ANS
SEPTMBRE / OCTOBRE
ARDECHE DES SOURCES ET VOLCANS

POUR PLUS D'INFORMATIONS, WWW.ASV-CDC.FR



SOURCES & VOLCANS
TERRE DE MERVEILLES



TOURISME, UN ÉTÉ DE DÉCOUVERTES

Vous accueillez votre famille, vos petits-enfants ou vos amis cet été...

Rdv sur sourcesvolcans.com pour dénicher des idées d'activités et partager avec eux des moments inoubliables !

Faites-leur découvrir le meilleur de notre territoire avec les bons conseils de votre Office de Tourisme.

Un patrimoine exceptionnel à redécouvrir à travers des visites immersives, uniques et gratuites !

• Visites du goût à Jaujac :

Savourez les produits du terroir et découvrez les secrets de fabrication des gourmandises locales les 25 juillet et 8 août à 10h30.

• Visites industrielles :

De juillet à septembre explorez les trésors de l'industrie hydroélectrique locale comme la centrale EDF de Montpezat-sous-Bauzon et le barrage hydro-électrique de Pont-de-Veyrières à Meyras.

+ d'infos sur : sourcesvolcans.com/hydroelectricite-ardeche

• Visites géologiques :

Découvrez l'histoire cachée de la terre avec le volcan du Souilhol et la Mofette à Meyras le 9 septembre à 9h et la Chaussée des géants du géosite du Pont-du-diable à Thueyts le 15 juillet et le 19 août à 18h.

• Visites des villages de caractère :

Balade accompagnée de juin à octobre. Renseignements et inscriptions sur le site internet : sourcesvolcans.com



©Laure Malatray ©EDF



Curiosité à observer



La Mofette de Neyrac-les-Bains, est une émanation de gaz carbonique issue de la lave en refroidissement contenue dans le sous-sol.

Le site a été réhabilité récemment par la commune de Meyras. Accessible en visite guidée avec l'Office de Tourisme Sources & Volcans, tous les mercredis de juin à octobre avec la présentation de l'historique de la station thermale.



Les indispensables à avoir avec vous cet été :

- L'application "Rando Monts d'Ardèche" : le topoguide numérique gratuit pour vos randonnées. Plus de 700 randonnées expliquées avec cartes géolocalisées. (Disponible Android ou IOS).

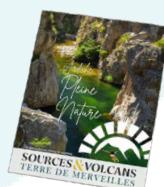


- Le site internet www.sourcesvolcans.com pour créer votre carnet de voyage en toute liberté !

- Nos brochures :**

L'Ecomag N°2 : le magazine qui vous fait découvrir l'Ardèche des sources et volcans autrement.

Pour les bonnes adresses : 3 guides à parcourir, Créations, Gourmandises et Loisirs pour les familles.



Le Mémento du loueur

Attention aux pratiques non déclarées !

Pour éviter toute mauvaise surprise et respecter la législation, voici les étapes à suivre si vous louez un hébergement saisonnier (meublé ou chambre d'hôtes) :

1. Je me déclare sur Declaloc.fr

La déclaration sur ce site est obligatoire.
<https://www.declaloc.fr/>

2. Je déclare mes séjours tous les mois (Obligatoire)

N'oubliez pas de tenir à jour vos déclarations mensuelles de taxe de séjour.
www.ardechedessourcesetvolcans.taxesejour.fr

3. Je me fais classer (Conseillé)

Un classement officiel garantit la qualité de votre offre.
www.classement.atout-france.fr

4. Je me fais connaître (Conseillé)

Inscrivez-vous à l'Office de Tourisme, obtenez un label ou un opérateur numérique pour booster votre visibilité.

www.sourcesvolcans.com/contact



Pour contacter notre Office de Tourisme

- Dans nos bureaux à Jaujac, Neyrac et Thueyts | Ouverts 7j/7 cet été !
- Téléphone : 04 75 36 46 26 | Email : tourisme@sourcesvolcans.com
- Site web : sourcesvolcans.com
- Abonnez-vous à nos newsletters depuis la page d'accueil de notre site web.
- Réseaux sociaux : @sourcesetvolcans

Les Temps forts à venir...

Agenda

- . Marché des créateurs et producteurs à Neyrac-les-Bains Samedi 27 septembre de 10h - 17h



Pour consulter l'agenda complet : www.sourcesvolcans.com/agenda



Une expérience immersive unique : GEOTRIP avec les Casques Réalité Virtuelle du PNR

Vivez une aventure inédite au cœur de la nature il y a quelques millénaires grâce à la réalité virtuelle.

Partez du Trias (220 millions d'années) jusqu'au Quaternaire (15 000 ans) et découvrez les paysages et les animaux de ces périodes géologiques.

Testez cette expérience à l'Office de Tourisme de Neyrac-les-Bains. Gratuit - sur inscription.

MARCHÉ CRÉATEURS ET PRODUCTEURS

27 SEPTEMBRE

PARC THERMAL NEYRAC-LES-BAINS

10h-17h

Accès libre

ATELIERS CRÉATIONS, DÉMONSTRATIONS
ANIMATIONS, PETITE RESTAURATION

100% FAIT MAIN ET LOCAL



THERMES
Neyrac
Les-Bains





VISITES DE TERRAIN : DIALOGUES ET DÉCOUVERTES

Cédric D'IMPERIO, Président de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans, a reçu Philippe MEUNIER, Vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en charge de l'aménagement des territoires, Fabrice BRUN, Conseiller régional et Député de l'Ardèche, Olivier AMRANE, Président du Département, ainsi que Sandrine GENEST, Vice-présidente départementale pour présenter la micro-crèche intercommunale à Thueyts.



Aux côtés de Pierre CHAPUIS, Vice-président de la communauté de communes et Maire de Thueyts, et de Yves VEYRENC, Vice-président en charge de la petite enfance, le Président a pu présenter cette nouvelle structure implantée dans un cadre naturel et apaisant, propice aux activités de plein air et ouverte depuis ce début d'année 2025.

Financée par l'État, la Région, le Département et la CAF, cette micro-crèche répond aux dernières normes en matière d'accueil de la petite enfance. Spacieuse, sécurisée et pensée pour l'épanouissement des enfants, elle s'inscrit dans une démarche éco-responsable : panneaux solaires en autoconsommation, pompe à chaleur réversible, récupération des eaux de pluie pour l'arrosage, isolation renforcée, mobilier en matériaux biosourcés et couches écologiques. Les repas sont quant à eux préparés localement par l'Esat Avenir, situé à Lalevade-d'Ardèche.

Projet financé
par :



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ardèche
LE DÉPARTEMENT





SOLIDARITÉ, PETITE ENFANCE ET ALIMENTATION LOCALE AU COEUR DE LA VISITE PREFECTORALE



DES MICRO-CRÈCHES ÉCORESPONSABLES POUR LES FAMILLES

Accompagnée du Président de la communauté de communes, de plusieurs élus locaux, ainsi que de M. René SERRE-CHAMARY, Président de la CAF de l'Ardèche, et de Mme Florence COPIN, Directrice de la CAF, Mme la Préfète a visité les nouvelles micro-crèches intercommunales de Jaujac et Thueyts, Modernes, lumineuses et écoconçues, ces structures accueillent chacune 12 enfants et répondent aux besoins croissants des familles tout en respectant des critères environnementaux exigeants (panneaux solaires, récupération des eaux de pluie, mobilier biosourcé...). Ces projets ont été rendus possibles grâce à un partenariat solide entre l'État, la Région, le Département, la CAF et les acteurs locaux.

Un Coup de Pouce contre la précarité

Le service intercommunal "Coup de Pouce" à Lalevade-d'Ardèche accompagne les publics en difficulté via des actions concrètes de lutte contre la précarité alimentaire et d'insertion sociale.

Un espace d'écoute et d'entraide, désormais renforcé par de nouveaux aménagements comme le Relais Petite Enfance et une antenne France Services.





DES VERGERS POUR LE LIEN SOCIAL

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territoire (PAT), une action vise le soutien à la création d'espaces nourriciers accessibles à tous : des jardins familiaux et des vergers publics, en tant que support de lien social, proposant des extérieurs aux habitats anciens et denses des centre-bourgs, et des lieux ressources de productions de fruits et légumes.

Lorsque le centre Leclerc de St-Etienne-de-Fontbellon a proposé de financer les plantations fruitières diversifiées, avec l'appui de la chambre d'agriculture de l'Ardèche, la communauté de communes

Ardèche des Sources et Volcans a saisi cette opportunité pour favoriser la mise en œuvre des projets communaux. Les communes de Montpezat-sous-Bauzon, Fabras et Pont-de-Labeaume sont les premières à bénéficier de ce dispositif qui a permis de financer la plantation de 70 arbres fruitiers cet hiver. Cette action a été coordonnée sur notre territoire par la communauté de communes, bénéficiant de l'accompagnement pour sa mise en œuvre de la chambre d'agriculture, de l'appui de l'établissement Olivier DE SERRES (centre de formation du Pradel et ateliers chantiers d'insertion Olivier de Serre), des



conseils pour les variétés d'arbres de la pépinière COCHET, de la mise en œuvre avec l'association « les joyeux jardipontins » (Pont-de-Labeaume) et les services techniques municipaux (Montpeza-sous-Bauzon et Fabras).

Les vergers communaux ont été inaugurés à Fabras le 13 mai dernier, en présence de Mme la Préfète, Sophie ELIZEON, de Cédric D'IMPERIO, Président de la CdC, d'Aurélien MOURIER, Président de la chambre d'agriculture de l'Ardèche, de Marion HOUETZ, Vice-présidente de la CdC en charge de l'agriculture, de Jean-Marc GIACOPELLI, Directeur de l'établissement Olivier de Serres, et de Frédéric MANENT, Président du centre Leclerc.



soit leur lieu de résidence.

Au niveau national, 87% des démarches sont finalisées dès le premier passage en France Services.

Le secrétaire général de la préfecture, Sous-préfet en charge des services publics dans le département de l'Ardèche, John BENMUSSA, a présidé le comité de pilotage de l'espace France Services à Thueyts.

Cédric D'IMPERIO, Président de la communauté de communes a accueilli le secrétaire général de la préfecture, sous-préfet en charge des services publics dans le département de l'Ardèche, John BENMUSSA, pour présider le comité de pilotage de l'espace France Services à Thueyts.

Porté par la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans, l'espace France Services de Thueyts a accueilli 3326 usagers sur 243 jours d'ouverture en 2024. Les principales demandes concernaient les retraites (24%), les titres d'identité (19,5%), l'assurance maladie (17,8%) et les impôts (12,6%).

Piloté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires - ANCT, le programme France Services, grâce à un maillage territorial dense de 2800 espaces, vise à garantir un accès équitable aux services publics pour tous les citoyens, quelque

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL ENTRE ACTIONS ET ENGAGEMENTS

DES TEMPS D'ECHANGES AVEC LES HABITANTS

Deux films documentaires ont été diffusés cette année servant de support aux échanges.



La part des autres le 15 octobre à la médiathèque de Montpezat, portant sur la juste rémunération des producteurs et l'accessibilité alimentaire



La théorie du boxeur , le 20 mai au cinéma de Thueyts ayant pour thème adaptation de l'agriculture et de l'alimentation aux changements climatiques, suivi d'un échange sur notre territoire de la communauté de communes et le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

A chacune de ces rencontres, les participants ont manifesté leur souhait que le dialogue se poursuive localement, collectivement et avec toute la diversité des points de vue, accordant une place prioritaire au sujet de l'alimentation dans les politiques territoriales.

PÉRENNISATION DES ACTIONS EXISTANTES

La poursuite de la veille foncière et du suivi des installations et transmissions de fermes dans le cadre du comité local d'installation agricole réunissant élus et représentants professionnels une fois par an ; l'accompagnement de projets de reconquête pastorale ; et la mise à jour de notre diagnostic agricole avec l'accueil pendant 5 mois d'une étudiante en stage pour aller à la rencontre des agriculteurs et partenaires de la communauté de communes, afin de mieux cerner les enjeux et adapter nos actions.



Diversification des sources d'approvisionnement

Dans le cadre du projet **Mieux Manger pour Tous**, la communauté de communes travaille à la diversification des sources d'approvisionnement de l'aide alimentaire du service Coup de Pouce, en lien étroit avec des producteurs locaux.



AGIR FACE À LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE SUR NOTRE TERRITOIRE



DES FRIGOS ANTI-GASPI S'INSTALLENT SUR LE TERRITOIRE : UN CONCEPT SIMPLE ET SOLIDAIRE !

Fort de l'expérience du frigo Zéro gaspi, installé sur la commune de Pont-de-Labeaume depuis maintenant plusieurs années, la communauté de communes a fait le choix de développer cette action en installant trois nouveaux frigo sur le territoire.

Le principe ?

Un frigo en libre-service où chacun peut déposer ou récupérer des denrées alimentaires gratuitement.

Que se soit dans un souci de partage ou pour limiter le gaspillage alimentaire, les frigos accueilleront toutes les denrées emballées individuellement et affichant une date limite de consommation valide. Bien entendu, les fruits, légumes et pains y ont aussi leur place.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le gaspillage alimentaire représentait en France 8.8 millions de tonnes en 2021 soit près de 129 Kg par personne.

Seulement 20% des enfants consomment 5 fruits et légumes par jour.

Une erreur d'achat, un départ en vacances ou juste une envie de partager, n'hésitez pas à rejoindre les nombreux donateurs.

OPÉRATION SURPLUS DE JARDIN : CULTIVER POUR PARTAGER !

Cette année encore nous lançons un appel au don dans le cadre de l'**opération « surplus de jardin »**.

La sécurité sociale conseille de consommer au moins 400g de fruits et légumes par jour. Riche en fibre et en éléments nutritifs (vitamines, antioxydant...), les fruits et les légumes jouent un rôle protecteur vis-à-vis de nombreuses maladies.

Seulement Coup de pouce peine à disposer de fruits et légumes frais, de saison et en quantité suffisante pour les distributions hebdomadaires.

C'est pourquoi, nous mobilisons largement les jardiniers amateurs à nos côtés. Pour se faire, n'hésitez pas à rajouter à votre plan de potager, un petit carré dont les productions seront réservées à Coup de Pouce. Une caisse de tomates, un gros potiron ou encore quelques kilos de pommes, « tout est bon à prendre ! ».



Pour nous joindre :

COUP DE POUCE
coupdepouce@asv-cdc.fr
06 02 10 69 70



DECRYPTAGE

du Budget

Décryptage : Comprendre le budget

Le budget de la communauté de communes comprend une « section de fonctionnement », dédiée aux charges courantes, et une « section d'investissement », avec des chapitres en dépenses et recettes pour chaque section.

Chaque année, la communauté de communes élabore un budget équilibré en dépenses et en recettes, voté en conseil communautaire, qui détermine les ressources dont elles disposent et les projets qu'elles pourront mener.

Mais comment se lit concrètement ce document souvent perçu comme complexe ?

Le budget d'une collectivité se divise en deux grandes sections

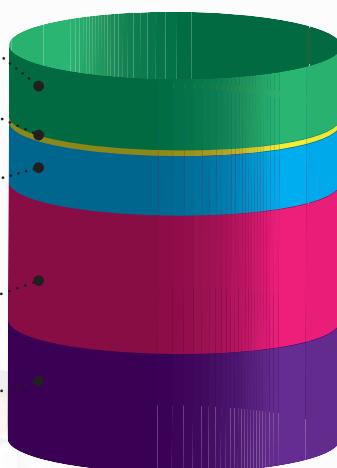
- La section de fonctionnement : regroupe les dépenses liées au fonctionnement courant de la collectivité, dont bien sûr les charges de personnel, mais aussi les charges à caractère général (la facture d'électricité, par exemple), les provisions, les dotations aux amortissements ou les intérêts de la dette.
- La section d'investissement : recense les dépenses d'équipement ou encore le remboursement du capital de la dette.
- Les recettes de cette section incluent notamment les dotations et subventions de l'État, ainsi qu'une capacité d'« autofinancement » lorsque le solde de la section de fonctionnement est excédentaire.



**SECTION DE
FONCTIONNEMENT**
8 699 677 €

DÉPENSES

Épargne Brute	1.62M€ = 18.4%
Charges Financières	0.12M€ = 1.4%
Reversement aux communes	1.28M€ = 15%
Charges de Gestion et Autres dépenses	3.05M€ = 35%
Charges de Personnel	2.63M€ = 30.2%



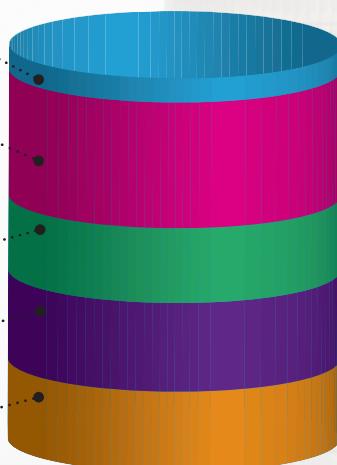
RECETTES

Fiscalité Directe	5.17M€ = 60%
Dotations	1.25M€ = 14%
Recettes d'Exploitations	1.07M€ = 12%
Autres Recettes	0.10M€ = 1.1%
Résultat 2024	1.11M€ = 12.9%

**SECTION
D'INVESTISSEMENT**
6 411 313 €

DÉPENSES

Remboursement Dette	0.38M€ = 6%
Investissements 2025	2.03M€ = 32%
Fonds de Concours et Divers	1.24M€ = 19%
Déficit	1.44M€ = 22.5%
Reste à Réaliser 2024	1.32M€ = 20.5%

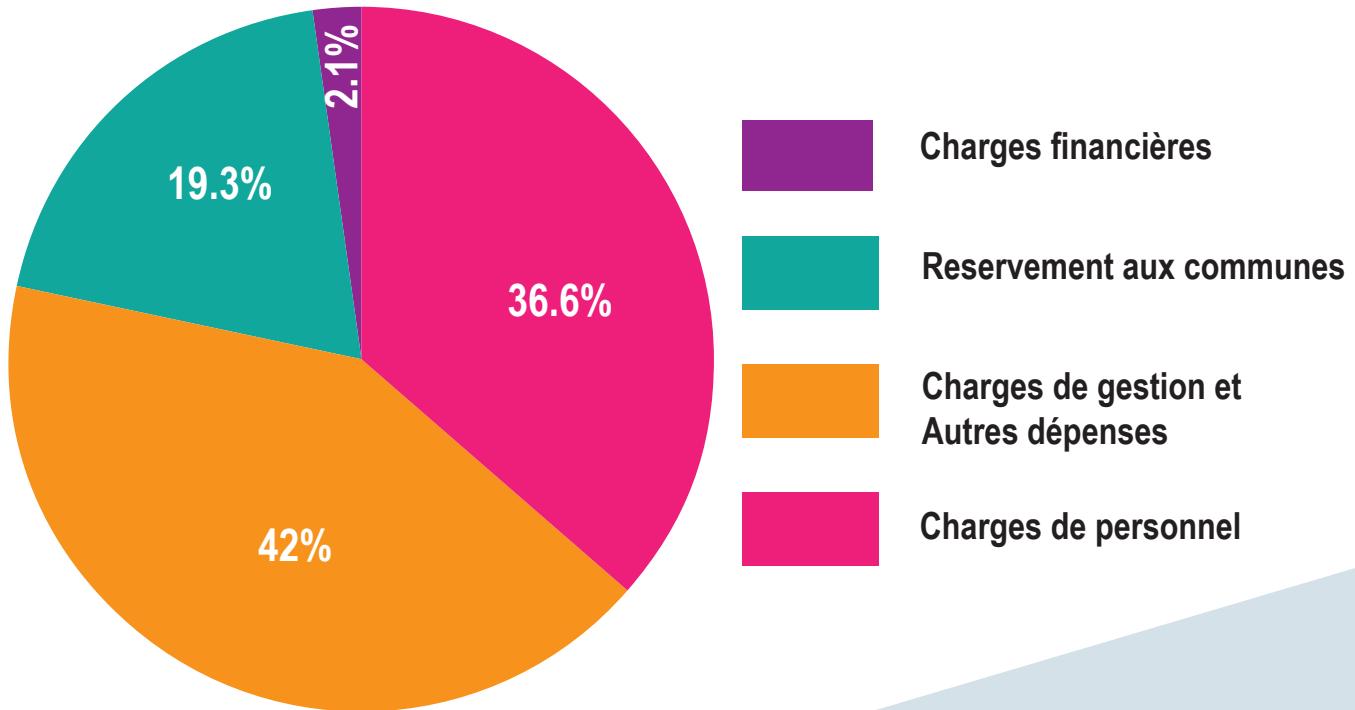


RECETTES

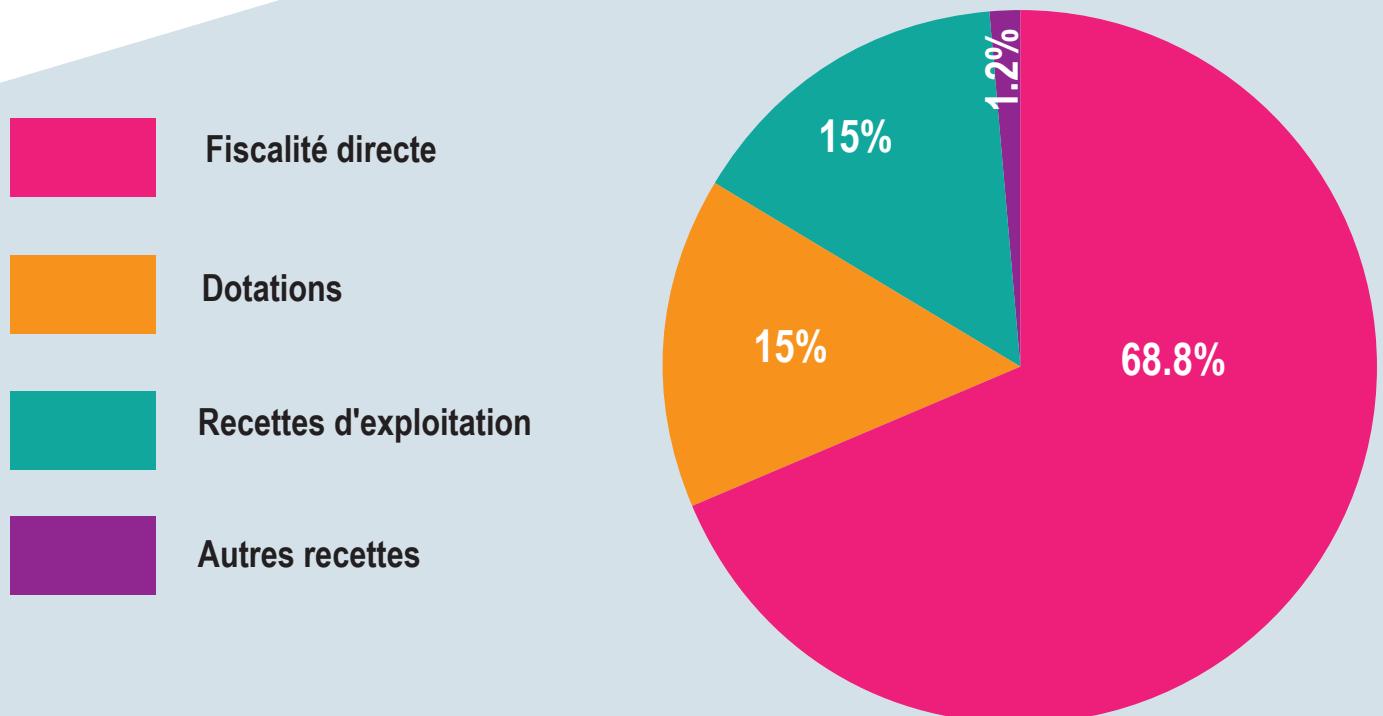
Épargne Brute	1.62M€ = 25.3%
Résultat 2024	1.76M€ = 27.5%
FCTVA, Subventions, Restes à Réaliser	1.71M€ = 26.7%
Autres Recettes	0.71M€ = 11%
Emprunts 2025	0.61M€ = 9.5%

COMPTE ADMIN

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

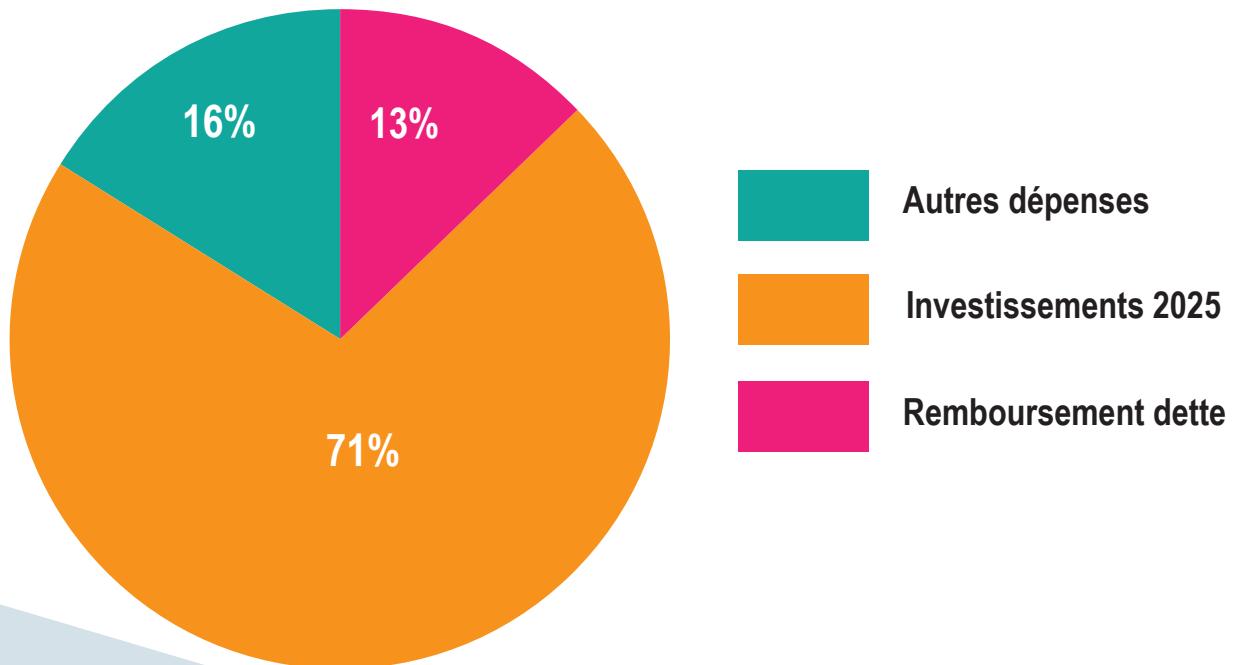


RECETTES DE FONCTIONNEMENT

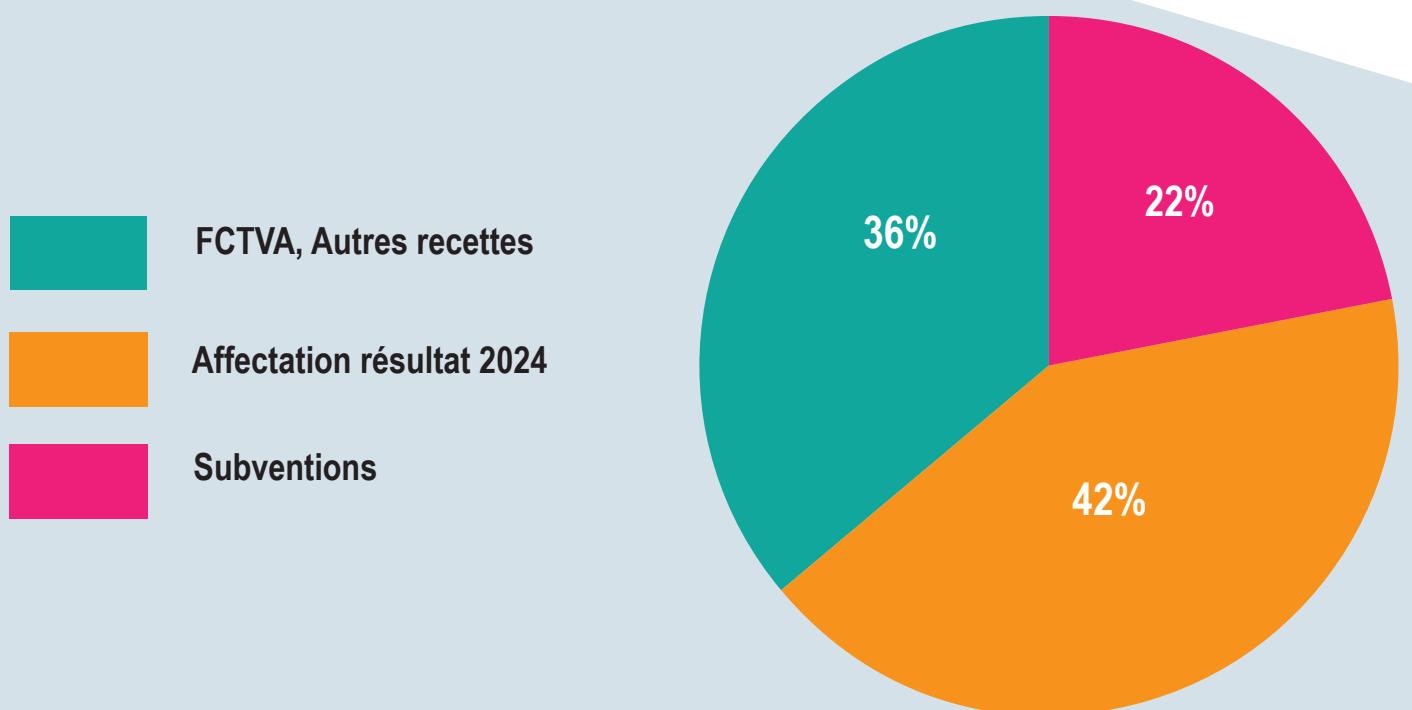


BUDGET ADMINISTRATIF 2024

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



RECETTES D'INVESTISSEMENT



THUEYTS, UN NOUVEAU LIEU D'ACCUEIL POUR LES TOUT-PETITS

À Thueyts, la micro-crèche intercommunale accueille les tout-petits dans des nouveaux locaux modernes, écologiques et chaleureux.



C'est à la rentrée des vacances de janvier dernier que la micro-crèche intercommunale « **les petits troubadours** » a emménagée dans ses nouveaux locaux.

Après plusieurs années d'activité dans son emplacement précédent devenant très difficile à gérer (différence de niveau, manque d'isolation et de fonctionnalité, locaux non adaptés...), la communauté de communes a choisi d'implanter sa nouvelle micro-crèche, sur un terrain cédé gratuitement par la commune, au 414, chemin de la Condamine à Thueyts, marquant ainsi une étape importante pour les familles et les professionnels de la petite enfance.

Aménagée sur 140 m², la micro-crèche dispose aujourd'hui de deux dortoirs, un pour les bébés et un pour les plus grands enfants. Par ailleurs, un espace extérieur en pelouse, donnant directement sur la salle d'activité, permet aux enfants et à l'équipe de passer de long moment à l'extérieur.

Qu'est-ce qu'une micro-crèche ?

La micro-crèche est un établissement d'accueil collectif pouvant accueillir jusqu'à 12 enfants de 10 semaines à 5 ans révolus.

À la différence des crèches traditionnelles, elle se distingue par son effectif de 12 enfants maximum, tous regroupés en une section unique, indépendamment de leur âge.

Les plus d'une micro-crèche

Le personnel d'une micro-crèche est formé de la même façon que dans une crèche.

Cependant, l'équipe étant plus petite, les parents et les enfants voient tous les jours les mêmes visages.

En effet, à la micro-crèche « les petit Troubadours », l'équipe est composée d'un directeur et quatre agents qui se relayent tout au long de la journée.

La communication est ainsi facilitée.

Des préoccupations environnementales

Ce projet ne pouvait faire abstraction des préoccupations environnementales qui s'imposent à nous aujourd'hui.

Réalisé en ossature bois, la micro-crèche a été préfabriquée, en usine, sur Aubenas.

Ce type de construction offre une isolation performante et procure une sensation de confort.

Le toit est équipé de panneaux solaires d'une puissance de 19 KWP, en autoconsommation et revente du surplus à EDF.

Dans le parc est enterrée une cuve de récupération des eaux de pluies de 8 000 litres qui alimente l'arrosage des arbres.

En ce qui concerne l'hygiène, les enfants ont accès à des couches écologiques et l'hygiène des locaux est faite à l'aide d'eau trioxygénée produite à partir de l'eau du robinet qui a suivi un processus d'électrolyse.

Il n'y a donc aucune exposition pour les enfants et les agents aux produits chimiques et aucun rejet dans les eaux usées.



Micro-crèche les petits troubadours
414, chemin de la Condamine
07330 Thueyts
Tél : 04 75 93 16 49
Mail : microcreche.thueyts@asv-cdc.fr

Inscription

Comment inscrire son enfant :

Les demandes d'inscription doivent impérativement se faire auprès d'**Emmanuelle Colonel**, responsable du Relais Petite Enfance.

Une fois le premier rendez-vous fait, le dossier de votre enfant est anonymisé et passe en commission d'attribution. Cette commission, se réunit plusieurs fois par an et est composée des responsables des structures et d'un élu.

Relais Petite Enfance
rpe@asv-cdc.fr
06 43 96 01 68



4 ÈME FORUM INTERCOMMUNAL DES ASSOCIATIONS

À la rencontre des associations : un rendez-vous à ne pas manquer !

Le Forum des Associations revient cette année encore pour une journée incontournable placée sous le signe de la découverte, de la convivialité et de l'engagement.

Organisé chaque année à la rentrée, ce forum constitue un moment clé pour la vie locale, rassemblant une soixantaine d'associations actives dans les domaines du sport, de la culture, du patrimoine, de la vie sociale, de la santé et les services à la population.

Un temps fort pour la vie associative

La présence des associations, le samedi 6 septembre 2025, permet à chacun – familles, nouveaux arrivants ou habitants de longue date – de découvrir la diversité du tissu associatif local, au moment même où les inscriptions et les engagements pour l'année se déclinent.

C'est une belle opportunité pour les associations de se faire connaître et de mobiliser largement.

Une journée riche en rencontres et en animations.

Dès l'ouverture des portes, le forum bat son plein : chaque stand devient un espace d'échange et d'animation. Vous pourrez assister à des démonstrations, des animations sportives et des ateliers participatifs. Les bénévoles seront à votre écoute pour répondre à vos questions, partager leur passion et vous expliquer comment, vous aussi, vous pouvez agir à leurs côtés.

Les plus jeunes trouveront également leur bonheur grâce à un espace dédié avec des animations ludiques, des jeux, et activités sportives.

Une restauration sur place et une buvette - au profit de coup de pouce, service d'action sociale de la communauté de communes – ainsi que des temps de rencontre avec les élus viendront compléter ce programme dynamique.



SAMEDI 06 SEPTEMBRE DE 10H À 16H

GYMNASE INTERCOMMUNAL
MONTPEZAT-SOUS-BAUZON

4ème FORUM DES INTERCOMMUNAL ASSOCIATIONS

PLUS DE 60 ASSOCIATIONS ET SERVICES
BUVETTE ET RESTAURATION SUCRÉE SUR PLACE
AU PROFIT DE COUP DE POUCE
DÉMONSTRATIONS / INITIATIONS



Organisé par la communauté de communes :
www.asv-cdc.fr | 04 75 89 01 48 | [cdc@asv-cdc.fr](mailto:cde@asv-cdc.fr)

Barnas - Burzet - Chirols - Fabras - Jaujac - Lalevade-d'Ardèche - La Souche - Mayres - Meyras - Montpezat-sous-Bauzon - Péreyres - Pont-de-Labeaume - Prades - Saint-Cirgues-de-Prades - Saint-Pierre-de-Colombier - Thueyts

LA PISCINE INTERCOMMUNALE : UN VÉRITABLE ESPACE DE LOISIRS ET D'APPRENTISSAGE



La piscine propose chaque été un bassin de natation de taille idéale pour la pratique des loisirs aquatiques, l'apprentissage et les activités sportives.

Pensée pour accueillir petits et grands, la piscine est équipée d'espaces sécurisés adaptés aux jeunes enfants, favorisant la découverte de l'eau dès le plus jeune âge. Lieu de rencontre et de convivialité, la piscine intercommunale est également un espace apprécié des familles, des groupes scolaires et des associations locales, qui peuvent profiter d'un cadre agréable et sécurisé pour s'adonner aux plaisirs de la baignade.

Des animations tout au long de l'été

Pour rythmer la saison estivale, la piscine organise des séances **d'aquagym, d'aquabike ou encore d'aquatrainning**.

Ces temps forts participent à la dynamique locale et permettent de rassembler les habitants autour d'activités sportives et conviviales.



Yannick et Maxime vous accueillent :

Du **5 juillet au 30 août** les
mercredis, jeudis, vendredis et
samedis de
15h00 à 18h30

+ d'infos :
09 71 49 17 79 | piscine@asv-cdc.fr



Les bienfaits d'une séance d'aquagym

L'aquagym est une activité douce et complète qui travaille tout le corps. Grâce à l'eau, les mouvements sont plus simples à réaliser, ce qui en fait un sport doux.

Mais ce n'est pas pour autant que vous ne sollicitez pas vos muscles ! La résistance de l'eau demande plus d'effort, ce qui fait travailler votre corps de manière intensive sans vous en rendre compte.

Vous l'aurez compris, l'aquagym est accessible à tous : seniors, femmes enceintes, débutants, sportifs.

- Dans l'eau, on perd 80% de notre poids terrestre en raison de la fameuse poussée d'Archimède.
- L'eau crée de la résistance qui intensifie l'exercice et permet un travail des fibres musculaires en profondeur. Donc il est évidemment possible de se muscler avec la natation.
- Les mouvements que l'on effectue dans l'eau entraînent un effet d'hydromassage qui stimule la circulation sanguine et facilite l'élimination des toxines.

Un outil au service de l'apprentissage

Au-delà des loisirs, la piscine à Pont-de-Labeaume joue un rôle central dans l'apprentissage de la natation. Chaque année, de nombreux élèves des écoles du territoire viennent y suivre des cours dans le cadre du programme d'apprentissage de la nage et de l'obtention de l'Attestation Scolaire du Savoir Nager (ASSN).

Apprendre à nager est un enjeu de sécurité essentiel, et la piscine permet aux enfants d'acquérir cette compétence dans des conditions adaptées, avec des maîtres-nageurs diplômés et des créneaux réservés pour les séances scolaires.

Chaque année, la communauté de communes finance les transports nécessaires pour permettre à tous nos scolaires de pouvoir apprendre à nager

Entretien... •

Entretien avec Eliette, participante au cours d'Aquabike

Depuis combien de temps pratiquez-vous l'aquabike ?
- C'est la 3ème année

Qu'est-ce qui vous a donné envie de commencer ?

- Ca s'est décidé entre amis.
L'aquabike nous a paru sympa.
Du coup on s'est lancé.

Pouvez-vous décrire un séance type ?

- La séance dure environ 45 minutes.
On pédale sur un vélo immergé, en musique, avec des exercices variés : pédalage rapide, en danseuse, en associant des mouvements de bras et d'abdos.

Quels sont vos objectifs en pratiquant l'aquabike ?

- Faire du sport tout en me détendant.
C'est l'occasion parfaite pour passer un bon moment entre copines.

Quels sont les bienfaits de l'aquabike ?

- Ca améliore le cardio, tonifie le corps et stimule la circulation sanguine. C'est efficace et sans se faire mal.

Comment trouvez-vous l'ambiance des cours ?

- Super ! L'animateur est au top, il motive tout le monde et l'ambiance est vraiment conviviale !

Un mot pour résumer votre expérience ?
- TOP !

DES SAVOIRS ESSENTIELS POUR GRANDIR EN SÉCURITÉ



SAVOIR NAGER

Savoir nager : bien plus qu'un loisir, une nécessité.

Savoir nager, ce n'est pas juste profiter de la rivière ou de la piscine : c'est une compétence vitale. Dès 5 - 6 ans, l'enfant peut apprendre à nager de manière autonome.

À l'école, l'Attestation Scolaire du Savoir-Nager (ASSN) vise à garantir qu'il puisse nager 25 mètres, s'immerger, flotter et revenir au bord sans aide. Mais il n'est jamais trop tard pour apprendre. De nombreux adultes suivent aujourd'hui des cours pour combler ce manque. La natation, en plus d'être un sport complet, procure confiance, autonomie et bien-être.

SAVOIR ROULER

Cette année, la communauté de communes s'engage dans le déploiement du dispositif Savoir Rouler à Vélo en milieu scolaire.

Le Savoir Rouler à Vélo est un programme lancé en 2019 par le Ministère des Sports pour garantir à chaque enfant l'acquisition des compétences essentielles à la pratique du vélo.

Il s'adresse aux enfants âgés de 6 à 11 ans et vise à les rendre autonomes pour circuler en sécurité avant d'entrer au collège.

Le Savoir Rouler à Vélo est composé de 3 blocs d'apprentissage et se déroule sur une dizaine d'heures.

Lors de ces séances les enfants ont pu améliorer leurs compétences de cycliste et apprendre à circuler sur les voies vertes et les routes.

Sur la période de mai à juin, les écoles de Lalevade-d'Ardèche, Montpezat-sous-Bauzon et de Pont-de-Labeaume ont participé à la mise en place de ce dispositif.

55 enfants en classe de CM1 et CM2 ont appris à rouler à vélo en sécurité et en autonomie.

Les différentes sessions organisées ont été assurées par un intervenant qualifié.

Avec cette initiative, la communauté de communes confirme sa volonté d'agir en faveur de l'éducation à la mobilité des jeunes tout en encourageant les mobilités douces.

Cette opération est financée par la communauté de communes et par Génération Vélo .



Formation des enfants au Savoir Rouler à Vélo





DES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES AU NUMÉRIQUE : UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ POUR TOUS

Ouverture d'une antenne France Services à Lalevade-d'Ardèche

Dans un souci de proximité et d'amélioration de l'accès aux services publics pour tous les usagers, un accueil de France Services ouvrira ses portes à Lalevade d'Ardèche, compter du mois de Septembre 2025.

Situé **51 rue des écoles**, ce service, accessible sur rendez-vous, vous accueillera les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin.

Soucieuse d'offrir des services publics au plus près des habitants, la communauté de communes installe l'antenne France services dans les locaux où se trouvent déjà le service Coup de Pouce et le Relais Petite Enfance, créant ainsi un véritable lieu d'écoute et de soutien, où chacun peut trouver l'aide dont il a besoin.

À la découverte des ateliers numériques de La P'tite Bulle : un témoignage inspirant

Depuis janvier, les ateliers numériques animés par Isabelle à La P'tite Bulle ne cessent de séduire. Pour certains participants, ils sont devenus un rendez-vous régulier et précieux.

C'est le cas de Madeleine, fidèle depuis la première session. Elle nous raconte comment elle a découvert ces ateliers et ce qu'ils lui apportent au quotidien.

« J'ai connu les ateliers numériques grâce aux informations diffusées sur la page Facebook de

La P'tite Bulle. J'ai commencé dès le lancement, en janvier, et je n'en ai raté aucun depuis. Tous les quinze jours, je suis présente ! »

En parallèle, Madeleine a également participé à d'autres ateliers collectifs animés par Isabelle, au Château de Blou et à Coup de Pouce à Lalevade d'Ardèche. Elle a même bénéficié de séances individuelles, sur des points très précis, liés à ses besoins personnels.

« J'ai eu la chance d'avoir des ateliers personnalisés avec Isabelle. Ça m'a vraiment aidée sur des points qui me concernaient directement. »

Une initiative pour favoriser l'inclusion et la proximité

- Cette antenne de France services Thueyts, offrira la même qualité de service.
- Un agent formé vous accompagnera pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique : démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille, la retraite ou l'emploi...
- Cette antenne vous permettra d'accéder à un bouquet de services du quotidien.
- Cet accompagnement humain et personnalisé est totalement gratuit.



La P'tite Bulle à Prades est un café culturel associatif ouvert à tous : pour papoter, jouer, bouquiner ou participer aux ateliers. Retrouvez toutes leurs activités sur facebook : **La P'tite Bulle**

Retrouvez le programme des ateliers numériques sur www.asv-cdc.fr

Tel : 06 14 66 80 00 | Mail : cnfs@asv-cdc.fr | Facebook [cnfsenav](https://www.facebook.com/cnfsenav)



LE MOIS DE LA PETITE ENFANCE

0-6 ANS



YOGA *

Jaujac

Yoga parent/enfant encadré par Pauline Dabrowski.

MOTRICITÉ

Montpezat-sous-Bauzon

Atelier motricité animé par Théo de Déambull.



CINÉMA

Thueyts

Ciné-goûter à la Vesprade

**SEPTEMBRE
OCTOBRE
GRATUIT**

*SUR INSCRIPTION



POINT ÉCOUTE FAMILLE

Lalevade d'Ardèche

Une écoute bienveillante et confidentielle encadrée par EPE



LECTURE

Bibliothèques

Lectures pour les tous petits animée par les bénévoles des bibliothèques.

ATELIER PARENT ENFANT

Meyras

Lieu convivial et ludique pour jouer, partager et échanger avec d'autres parents.



SPECTACLE DE MARIONNETTES

Meyras

A partir de 6 ans

Spectacle Chemin(s), marionnettes, danse, musique et théâtre d'ombres.



PLUS D'INFO WWW.ASV-CDC.FR